



Commune de Vourey

COMMUNE DE VOUREY - MAIRIE
115 ROUTE DE LA FONTAINE RONDE
38210 VOUREY

TEL. 04 76 07 05 19

www.commune-vourey.fr

DEPARTEMENT DE L'ISERE ARRETE DE POLICE PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VOUREY

VU le code de la route

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la voirie routière ;

VU la loi 82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22/07/1982 et par la loi 83-8 du 07/01/1983

VU le décret 86-475 du 14/03/1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

VU la demande de l'entreprise GUINTOLI Isère, représentée par Henri Lachaise.

ARRETE 2024 – 020

Article 1 : pour permettre les travaux de sécurité de la RD 1092 en créant 3 plateaux et un cheminement piéton, sur la commune de Vourey, il y a lieu, d'appliquer les mesures suivantes :

- Les panneaux de signalisation seront mis en place par l'entreprise ;
- Circulation alternée par feux tricolores ;
- Interdiction de stationner et dépasser ;
- Vitesse limitée à 30km/h.

Article 2 : Ces travaux auront lieu :

A partir du Jeudi 7 mars 2024, de 9h à 16h, jusqu'au 31 mars 2024.

Article 4 : Il conviendra de reconstituer l'emplacement et ses abords propres et à l'identique avec les mêmes caractéristiques techniques.

Article 5 : le présent arrêté sera transmis à l'entreprise, au département, à la gendarmerie, et affiché en Mairie.

Fait à Vourey, le 4 mars 2024
Fabienne BLACHOT-MINASSIAN, le maire